

REFECTION DE L'ALLEE ALPHONSE DAUDET

Maitre d'ouvrage

Ville de Manosque
Place de l'hôtel de ville
04100 MANOSQUE
04 92 70 34 00



Maitre d'œuvre

Ville de Manosque
Bureau d'Etude – Service bureau d'études et voirie
1059 avenue Saint-Maurice
04100 MANOSQUE



Montants et quantités prévues aux bons de commande le 15/06/2018

Commencement des travaux :
18/06/2018

Fin des travaux :
11/07/2018

Année 2018

Présentation générale :

Dans le cadre du programme de réfection de ses voirie et du programme de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE), la commune de Manosque procède à la réfection de l'allée Daudet.

La voie montante, en direction du centre ville, présente un revêtement en fin de vie. Le trottoir qui la borde n'est plus aux normes d'accessibilité. De plus, son revêtement est détérioré par le temps mais aussi par les racines d'arbres.

C'est pourquoi la commune procède aux travaux de la réfection de l'allée.

Ces travaux consistent :

- la réfection de la couche de roulement voie montante de l'allée Alphonse Daudet
- la réfection des trottoirs le long des deux voies de circulation
- mise en sécurité des traversées piétonnes par la création d'ilôts qui permettent aux piétons d'avoir une meilleure visibilité
- création d'un quai de bus aux normes d'accessibilité.

La voie montante est mise à neuf pour uniformiser la surface de l'Allée Alphonse Daudet dont la voie descendante a déjà été rénovée.

L'aménagement est réalisé pour être accessibles aux Personnes à Mobilités Réduites (PMR) : trottoirs, passages piétons, mobilier urbain, quai bus. Les trottoirs sont réalisés en enrobés beiges en lien avec l'avenue Jean-Moulin et prochainement le Boulevard Pasteur.

Intervenants :

COMPOSITION MAITRISE D'OUVRAGE – MAITRISE D'ŒUVRE ET ENTREPRISES			
Maître d'ouvrage :		VILLE DE MANOSQUE	
Maître d'œuvre :		VILLE DE MANOSQUE	
Entreprise(s) :			
Entreprise	Tranche unique	COLAS - TITULAIRE – Marché à bon de commande VILLE DE MANOSQUE	MANOSQUE

Financements :

MONTANT DES TRAVAUX – LOTS –REPARTITION – TRANCHES - EN € TTC	
BON N°1 (réfection trottoirs)	BON N°2 (réfection chaussée)
54 537,60	67 788,00
TOTAL	122 325,6 € TTC

Informations techniques:

MATERIAUX UTILISES ET QUANTITES – VOIRIE ET RESEAUX			
VOIRIE :			
TERRASSEMENTS	DEBLAIS	m ³	260
	GNT (grave)	m ³	80
ROULEMENT SURFACE	ENROBE	TONNE	410
	BORDURES	ml	220

Phasage et planning des travaux :

Durée des travaux : du 18/06/2017 au 11/07/2018					
PHASE	PERIODE				TRAVAUX
	Début		Fin		
1	18	06	02	07	Réfection des trottoirs
2	03	06	11	07	Réfection chaussée montante